

Territoire Calaisis

Synthèse des enjeux au regard de l'environnement



Sols

p198



Une gestion optimisée de l'occupation des sols (S1)

Préservation et amélioration de la qualité des sols (S2)

Maîtrise des risques liés aux mouvements de sol (S3)

Maîtrise des risques d'érosion des sols et de coulées de boues (S4)



Air extérieur

p202



Restauration de la qualité de l'air extérieur (Ae1)

Air intérieur



Amélioration de la qualité de l'air intérieur (Ai1)



Évolution du climat

p202

Réalisation d'un scénario climatique moins impactant (C1)

Prévention et atténuation des risques sociaux et économiques accrus par le changement climatique (C2)

Prévention et atténuation des effets du changement climatique sur la biodiversité (C3)



Ondes

p203

L'assurance d'une exposition aux ondes sans effet sur la santé (O1) (bruit, électromagnétiques, radioactives)

Diminution de la pollution lumineuse (O2)



Eaux souterraines

p199



Maintien et amélioration de la qualité des nappes (Eso1)

Gestion économe de la ressource en eau (Eso2)

Eaux superficielles



Restauration de la qualité de l'eau (Esu1)

Gestion économe de la ressource en eau (Esu2)



Préservation et restauration du fonctionnement écologique des milieux aquatiques et des zones humides (Esu3)



Non aggravation des inondations et de leurs effets (Esu4)

Mer



Restauration du bon état écologique (Mer1)



Prévention et protection contre la submersion marine (Mer2)



Biodiversité

p200



Préservation et restauration des écosystèmes (B1)



Préservation et restauration des corridors écologiques (B2)

Préservation des services rendus par les écosystèmes (B3)



Réapparition de biodiversité dans tous les territoires (B4)



Paysages

p200

Des paysages patrimoniaux préservés et restaurés (P1)

Des paysages ordinaires reconquis (P2)

Une attractivité du territoire pérenne liée à des paysages de qualité (P3)

Un cadre de vie agréable pour les habitants (P4)



Ressources énergétiques

p203

Diminution des consommations et de la facture énergétique (Re1)

Augmentation de la production d'énergie renouvelable et de l'indépendance énergétique du NPdC (Re2)

Maintien des stocks de ressources énergétiques renouvelables non perpétuelles (Re3)

Définition des conditions d'exploitation des ressources énergétiques non renouvelables présentes en région (Re4)

Ressources matières

Préservation des espaces agricoles (Rm1)

Exploitation durable des ressources agronomiques (Rm2)

Exploitation durable des ressources minérales (Rm3)

Valorisation matière des déchets (Rm4)



Ci dessous : Calais, sculpture Les Bourgeois
Photographe : Samuel Dhote



Enjeux de développement durable

p204

Connaissance, gouvernance et information



Santé et cadre de vie



Maîtrise des budgets

Opportunités économiques

Côte Calaisienne

Photographie : jeunes et nature de Calais



Parmi l'ensemble des enjeux régionaux rappelés ici, les principaux enjeux du territoire sont identifiés en couleur



Synthèse des enjeux au regard de l'environnement

Le territoire est un carrefour de transports d'envergure nationale, en particulier pour le transport de voyageurs, grâce à la présence de plusieurs infrastructures lourdes : le **tunnel sous la Manche** permet de rejoindre l'Angleterre, notamment à grande vitesse via l'**Eurostar** pour Londres, le **port de Calais** accueille des liaisons maritimes vers Douvres, les **autoroutes A16 et A26**, et l'aéroport de Calais-Marck.

La spécialisation logistique du Calaisis génère de nouvelles opportunités de développement économique. Mais ces dernières doivent être conciliées avec le respect du patrimoine environnemental et des aménités offertes par le littoral, ce qui nécessite une gestion coordonnée de l'aménagement économique du territoire.

Les contrastes socio-économiques internes à l'espace sont marqués. L'indice de développement humain (IDH4) est plus favorable dans le secteur péri-urbain et rural situé autour de Calais, que dans le cœur de l'agglomération notamment.

Le Calaisis a récemment amorcé sa tertiarisation et se caractérise désormais par une proportion de services supérieure à la moyenne régionale : 74,8 % des emplois sont recensés dans le tertiaire, soient 2 points de plus qu'en région.

Dans le Calaisis, le rythme d'artificialisation est important, il existe donc un **enjeu de gestion optimisée de l'occupation des sols**. Cet enjeu est d'autant plus important que le Calaisis a hérité de son passé industriel des friches d'activités, qui constituent un **gisement foncier en renouvellement urbain**, dont la mobilisation pourrait se substituer à l'extension urbaine. De plus, l'**extension de la ville en zones périurbaines** peu denses au détriment des cœurs d'agglomérations (qui ont tendance à perdre de la population, et à se paupériser) interroge les modalités d'organisation du territoire.

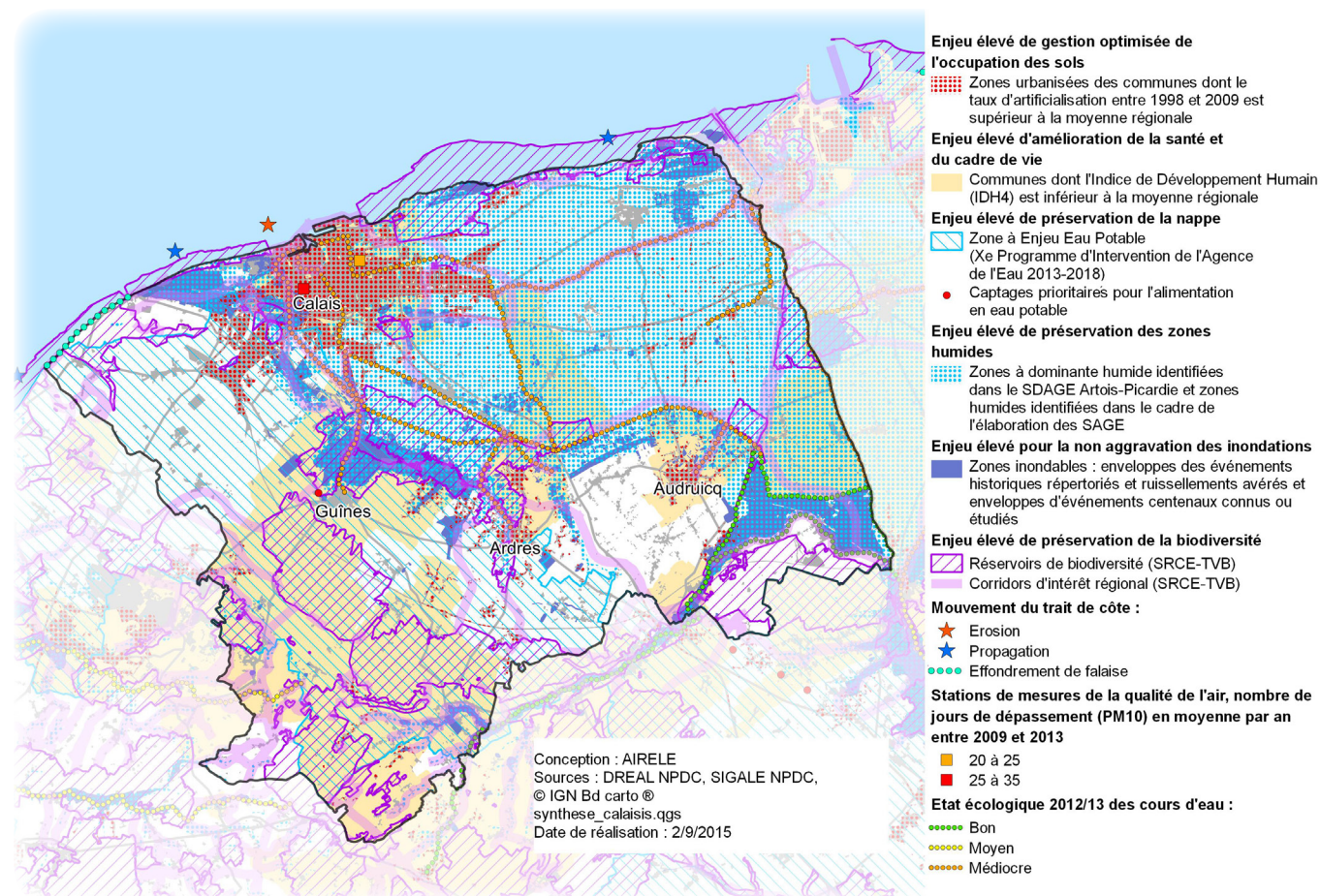
Dans le domaine de la **gestion de l'eau, les enjeux sont forts** dans le Calaisis :

- La **vulnérabilité des aquifères** est forte sur le secteur, induisant un risque important pour les nappes. La nappe de la craie présente d'ailleurs un mauvais état lié à la présence de pesticides ;

Les enjeux par territoire

Calaisis

Carte de synthèse des principaux enjeux du Calaisis



- Les **zones humides** sont très présentes sur le territoire, à hauteur de 44 % de la surface du Calaisis ;
- L'**ensemble des cours d'eau et le lac d'Ardres** présentent une mauvaise qualité écologique et chimique. Par ailleurs, les eaux côtières au droit de Calais présentent un mauvais état chimique ;
- Les phénomènes de ruissellement répertoriés en aval des collines situées au sud du territoire, et les difficultés d'évacuation des waterings génèrent un **risque inondation**. Certains secteurs du Calaisis sont également fortement tou-

chés par un **risque de submersion marine**, qui devrait se renforcer avec le changement climatique. Le territoire est donc pour plusieurs aspects vulnérable aux modifications engendrées par les changements climatiques.

Le Calaisis présente une **importante richesse écologique** caractérisée par une diversité de milieux écologiques présentant une valeur patrimoniale. La **préservation des paysages, de leur diversité, et de la qualité du bâti**, représentent également des enjeux forts.

<http://drealnpdc.fr/enjeu-calais>



S1 Des enjeux principalement liés à un rythme d'artificialisation important et aux risques de mouvements de terrains

Le territoire du Calaisis est proportionnellement moins artificialisé que le Nord Pas-de-Calais (13,78 % de son territoire, contre 16,68 % pour la région selon SIGALE). Il comporte en pourcentage **davantage de surfaces agricoles que la moyenne régionale** (respectivement 74,5 % contre 72,37 % selon SIGALE).

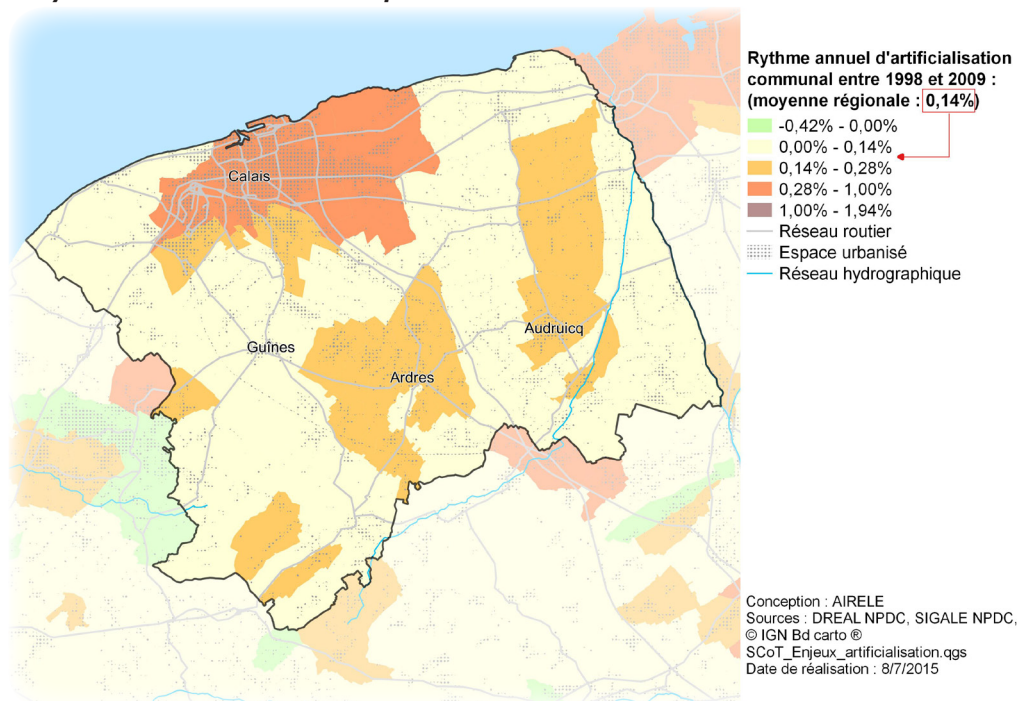
Toutefois, le rythme d'artificialisation est relativement important avec 110 hectares artificialisés par an, soient 0,18 % de ses surfaces (contre une moyenne régionale à 0,14 %). Le SCOT prévoit 36 hectares par an, quand le SRCAE en préconise 25.

La densité de logements par hectare est inférieure à la moyenne régionale (20 contre 23 logements/ha pour la région).

Par ailleurs, la requalification des friches sur le Calaisis (environ 79 hectares, soient 2,25 % des friches régionales) représente une opportunité pouvant contribuer à l'enjeu de gestion optimisée de l'occupation des sols : leur recyclage permettrait de substituer le renouvellement urbain à l'extension urbaine.

Vingt-sept sites pollués, soient plus de 4 % des sites pollués régionaux, sont recensés dans le Calaisis, principalement à Calais.

Un rythme d'artificialisation conséquent



Le phénomène d'extension des zones périurbaines peu denses au détriment des cœurs d'agglomérations interroge directement les modalités d'organisation du territoire, au premier titre l'organisation des transports, et plus généralement l'accès aux services.

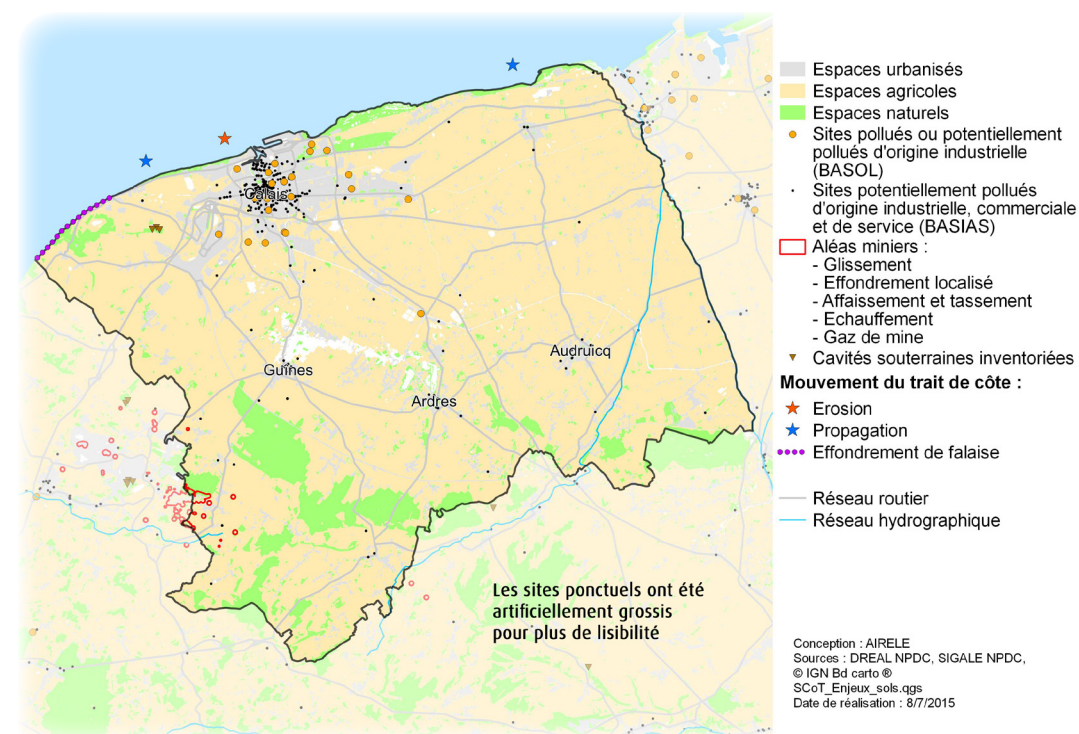
En effet, l'éloignement entre les lieux de résidences et les centres d'emplois et de services génèrent des déplacements (majoritairement automobiles), auxquels sont liés plusieurs types d'inconvénients : émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, engorgement des axes de transport aux heures de pointe (qui entraînent des pertes de temps, et une surémission de polluants). Il conduit aussi à examiner les problématiques de cohésion sociale, au regard des contrastes entre les quartiers en difficulté de l'agglomération centrale et les zones résidentielles plus aisées de l'arrière-pays

Source : les espaces du Nord Pas-de-Calais – Diagnostic et dynamiques – Tome 2 Fascicules territoriaux – INSEE 2014

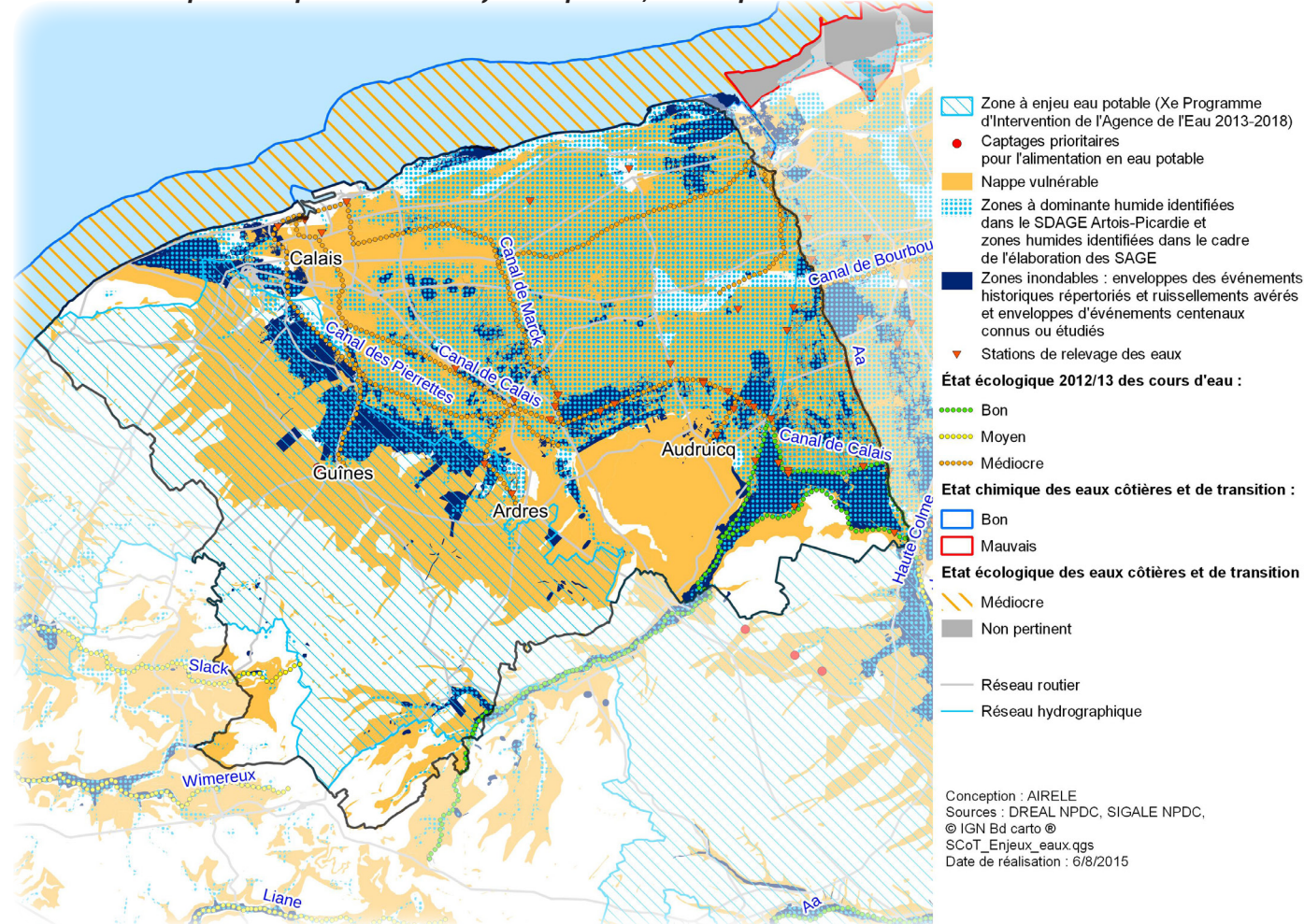
S3 S4 Les risques liés aux mouvements de terrain n'épargnent pas le territoire qui est concerné par :

- Les mouvements du trait de côte (érosion ou accrétion du littoral) ;
- Des phénomènes de retrait et gonflement d'argiles dans certains secteurs pouvant altérer les bâtiments à la suite de sécheresse ;
- La présence d'**anciennes carrières pouvant entraîner des mouvements de sable** ;
- Des zones avec des phénomènes érosifs marqués au Sud-Ouest du territoire (cf. tome 1) ;
- Des aléas miniers au Sud du Calaisis.

Des formes variées de mouvements de terrain



Un territoire occupé à 37 % par des zones à enjeu eau potable, à 44 % par des zones humides et confronté aux inondations



ESU 4 **MER 2** Enfin, la gestion du risque d'inondation est un enjeu important pour le territoire, liée :

- A des inondations notamment consécutives à des phénomènes de ruissellement répertoriés en aval des collines situées au Sud-Ouest du territoire ;
- Aux difficultés d'évacuation des waterings, et à des risques de remontée de nappes ;
- Et au risque de submersion marine sur certains secteurs.

Une gestion et une gouvernance solidaire de l'eau est à assurer et à pérenniser sur le bassin comprenant les coteaux, le marais Audomarois, le canal et les waterings. Cette gouvernance doit permettre d'optimiser la gestion de l'eau en fonction des différents rôles de la zone (biodiversité, tamponnement hydraulique, évacuation à la mer, gestion des risques, prélèvements d'eau, navigation, réduction de la vulnérabilité au changement climatique, etc.).



ESO 1 **ESO 2** Des enjeux élevés de préservation et de restauration de la qualité des eaux liés à la vulnérabilité des nappes, à la présence de nombreuses zones humides et la mauvaise qualité des cours d'eau et plan d'eau.

Les zones à enjeu eau potable couvrent environ 22 000 hectares sur le Calaisis, soient environ 37 % du territoire. La vulnérabilité des aquifères est forte sur le secteur, induisant un risque important pour les nappes. En 2011, date des dernières données disponibles, la nappe de la craie présentait un mauvais état lié à la présence de pesticides.

Ceci, couplé à la présence de captages importants au nord de la boutonnière du Boulonnais et à la proximité du Dunkerquois lui-même déficitaire en captages, amène un **enjeu fort de préservation et de restauration de la qualité des eaux souterraines**. Les volumes prélevés dans la nappe sont de l'ordre de 14 millions de m³ en 2012.

ESU 3 Les zones humides sont très présentes sur le territoire. Elles occupent 44 % de sa surface, soient plus de 26 000 hectares et représentent près de 18 % des surfaces de zones humides régionales. Ces milieux se localisent notamment :

- Dans les zones basses littorales couvertes par les waterings ;
- Au niveau des zones de résurgence (sources) au Nord de la boutonnière du Boulonnais ;
- Au niveau des marais de Guines et d'Ardres.

L'enjeu de préservation des zones humides est renforcé par le rôle que jouent ces dernières vis à vis de certaines espèces (espèces d'oiseaux, de batraciens et d'insectes vivant dans les tourbières du marais de Guines par exemple), du maintien de certains paysages, du cadre de vie, d'activités de loisirs et de la prévention des inondations.

ESU 1 **MER 1** Concernant l'enjeu de restauration de la qualité des eaux superficielles, la **mauvaise qualité écologique et chimique de l'ensemble des cours d'eau et du lac d'Ardres est à souligner**. Parmi les sources de pollution, le SCOT du Calaisis fait mention de certaines filières d'assainissement non collectifs vétustes, fonctionnant partiellement et rejetant directement les eaux usées dans le milieu naturel.

Par ailleurs, les eaux côtières au droit de Calais présentent un mauvais état chimique. Sur le reste du littoral composant le Calaisis, l'état chimique est qualifié de bon. Sur l'ensemble du secteur, l'état écologique est jugé médiocre. L'Agence de l'eau Artois-Picardie souligne également un enjeu de qualité des eaux et des sédiments dans le port de Calais. Enfin, la qualité des eaux de baignade est moyenne en 2011, mais elle est localement classée « insuffisante » à Escalles.





 Des milieux écologiques caractérisés par une richesse et une diversité importantes impliquant un enjeu de préservation et de restauration

Le Calaisis abrite une biodiversité riche et diversifiée : **plus de 16 % du territoire présentent des enjeux majeurs ou forts d'un point de vue écologique**, et plus de sept espèces de la flore régionale sur dix, les trois quarts de l'avifaune régionale, plus de huit espèces de poissons sur dix y sont présents.

Le Calaisis regroupe de grandes unités écologiques : littoral, pelouses calcicoles et coteaux calcaires, zones humides intérieures, bocages, bois et forêts, cours d'eau et watergangs. Notamment, **plus de 15 % des coteaux calcaires régionaux sont présents au sein du territoire.**

Les aires protégées nationales ou régionales réglementaires fortes ne représentent que 1,2 % du territoire et seuls 12,9 % des réservoirs de biodiversité (ZNIEFF de type 1) sont protégés fortement ou identifiés en zone Natura 2000.



Vipère pléiade

photo : CC - K. Robson

Le Calaisis regroupe trois réserves naturelles sur plus de 400 ha et deux arrêtés de protection de biotope. Les ZNIEFF de type 1, au nombre de vingt-cinq, occupent près de 23 % des surfaces et les ZNIEFF de type 2, au nombre de cinq, s'étalent sur 33,7 % du territoire. Six sites Natura 2000 sont recensés.

 Une diversité de paysages associée à la qualité du bâti et de l'architecture traditionnelle

Le Calaisis est pourvu d'une **diversité paysagère importante** à travers les différentes entités qui le composent, dont notamment la mer, la frange littorale, la porte du grand site des Deux Caps, la plaine maritime, les marais, le glacis d'Artois, les crêtes boisées, la Brédenarde...



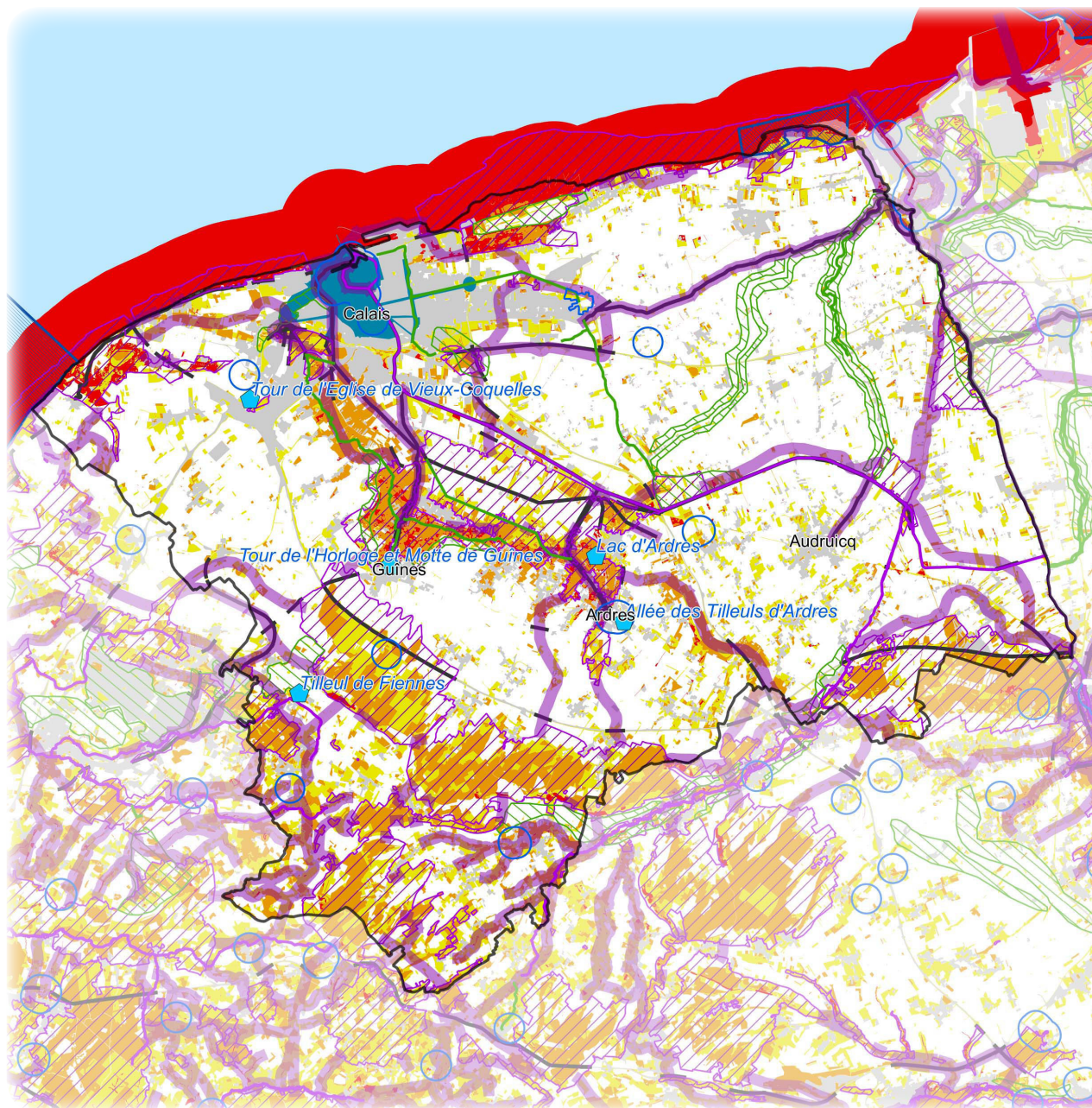
Lac à Ardres

photo : CC - T. Lambec

La **qualité du bâti** et de l'**architecture traditionnelle** à travers la présence des habitations flamandes, des maisons du marais de Guînes, de fermes en briques, des fermes d'Artois, sont autant d'éléments impliquant des enjeux de préservation et de développement touristique forts.



Des paysages et une biodiversité riches



Enjeux de biodiversité :

Enjeux de préservation

- des réservoirs de biodiversité (SRCE-TVB)
- des réservoirs de biodiversité linéaire (SRCE-TVB)
- des corridors d'intérêt régional (SRCE-TVB)
- Natura 2000 en mer

Enjeux écologiques et patrimoniaux (ARCH)

- majeurs
- forts
- secondaires
- faibles

Enjeux de restauration (SRCE-TVB) (sur volontariat)

- "Espace à renaturer"
- "Espace à renaturer linéaire"
- Zones de conflit

Enjeux Paysage :

- Périmètre de protection des monuments historiques
- Site classé/inscrit au titre du patrimoine environnemental et paysager
- Espace urbanisé

Conception : AIRELE
Sources : DREAL NPDC, SIGALE NPDC,
© IGN BD CARTO ©
SCoT_Enjeux_Biodiv_Paysage.qgs
Date de réalisation : 17/9/2015



AE 1 Des enjeux de restauration de la qualité de l'air principalement liés aux déplacements, au chauffage, aux industries et au trafic maritime

Malgré le rôle dispersif des polluants joué par les vents côtiers, le nombre de dépassements de la valeur limite journalière en poussière est compris entre 20 et 35 jours par an en moyenne entre 2009 et 2013 sur les deux stations suivies par Atmo NPdC (association chargée par l'État de suivre la qualité de l'air en région).

Avec 747 tonnes de PM10 émises en 2010, le territoire participe pour 4 % aux émissions régionales. Cela correspond à 11 kg/ha/an qui sont produits (contre 16 en moyenne régionale) et les émissions sont de l'ordre de 5 kg/individu/an comme au niveau régional.

Le chauffage, l'agriculture et les déplacements (gaz d'échappement) ont une incidence forte sur la qualité de l'air dans le Calaisis. De nombreuses industries (chimiques, métallurgique, etc.) sont également émettrices de pollutions atmosphériques (NO_x notamment).

Enfin, le trafic maritime est un poste d'émission de polluants atmosphériques important sur le territoire même si celui-ci est mal connu.

C Des enjeux climatiques liés aux risques naturels

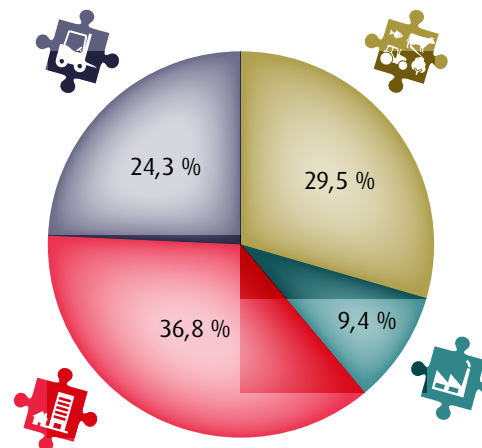
Le territoire émet 1 374 kteqCO₂/an (Atmo 2010) soient 1,8 % des émissions régionales (qui sont fortement influencées par les émissions industrielles dunkerquoises). Les plus gros émetteurs sont l'industrie, le résidentiel-tertiaire et le transport routier.

Le Calaisis est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique par la présence des waterings et l'existence du risque de submersion marine. En effet, plus le niveau moyen marin augmente, plus les difficultés d'évacuation des eaux sont importantes, et plus les événements ponctuels de submersion peuvent être aggravés. Le Sud du territoire est quant à lui particulièrement concerné par les risques d'aggravation des inondations en lien avec l'augmentation de l'occurrence des fortes pluies (ONERC).

Émissions de PM10 par secteur d'activité dans le territoire

Somme des émissions en tonnes par année

source : Atmo 2010

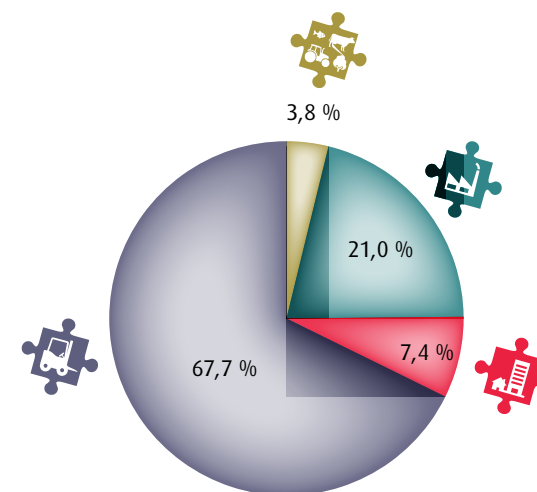


747 tonnes /an

Émissions de NO_x par secteur d'activité dans le territoire

Somme des émissions en tonnes par année

source : Atmo 2010

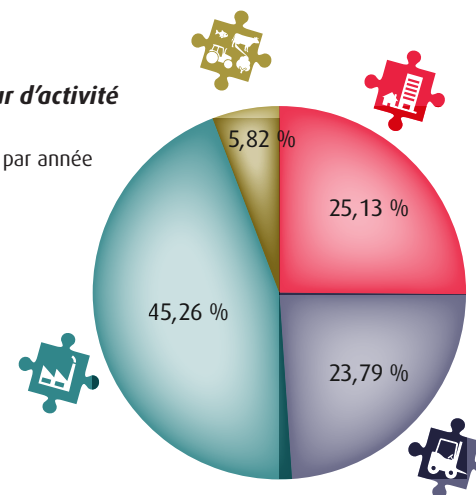


3 423 tonnes /an

Émissions de GES par secteur d'activité dans le territoire

Somme des émissions en tonnes par année

source : Atmo 2010



1373,7 kt/an

-  Résidentiel-tertiaire
-  Agriculture - Sylviculture - Pêche
-  Industrie et transformation de l'énergie
-  Transport





Ondes : des infrastructures supportant un trafic important générant des ondes sonores et lumineuses

Les principales infrastructures de transports à l'origine de nuisances sonores identifiées sur le territoire sont les liaisons routières majeures (A16, A216, RN43...), les voies ferrées, notamment la LGV Paris-Londres, et l'aéroport de Calais-Marck.

Par ailleurs, le territoire possède de nombreuses antennes relais dans le secteur de Calais à l'origine d'ondes électromagnétiques.

Enfin, une forte pollution lumineuse est générée par les infrastructures du tunnel sous la Manche.



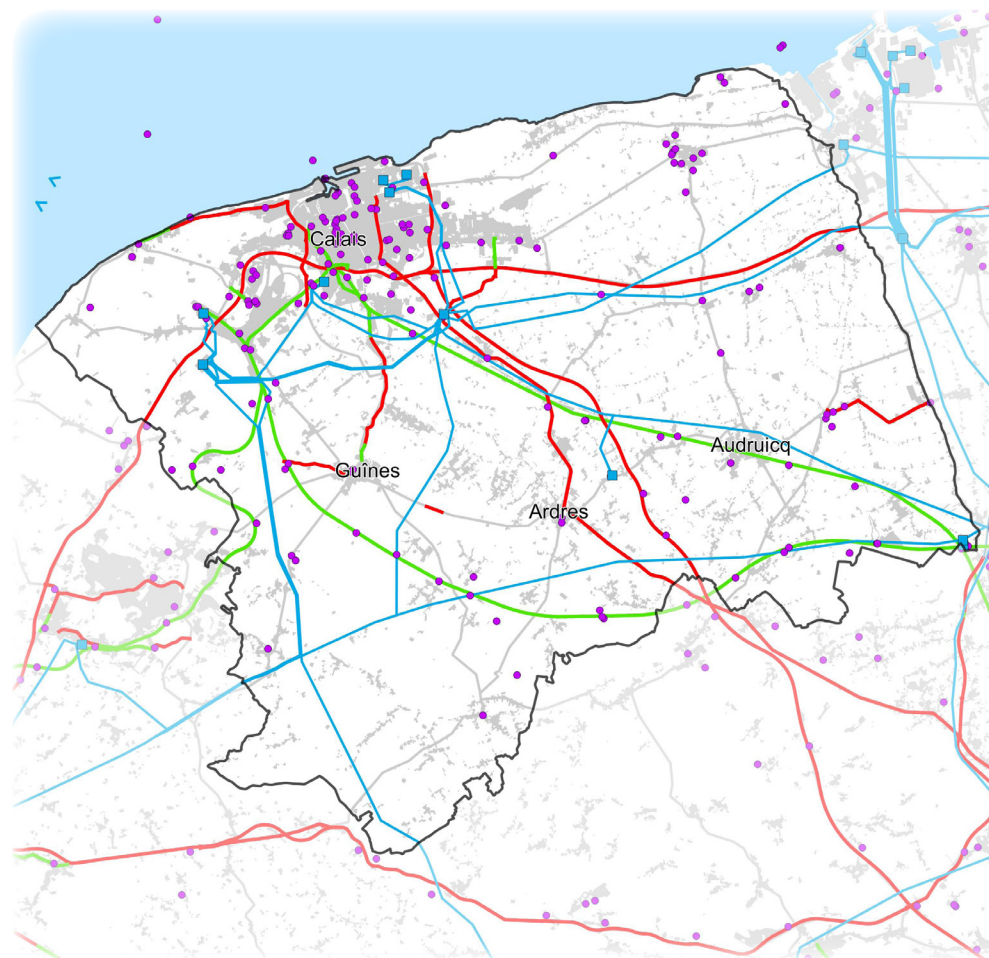
Ressources énergétiques : des potentiels de développement importants

L'augmentation de la consommation énergétique est significative sur le territoire, principalement due au développement du secteur résidentiel-tertiaire (SCOT du Calaisis). En 2012, la consommation en électricité était de 858 GWh, celle de gaz de 765 GWh (soes). **La maîtrise des consommations énergétiques dans l'habitat et les transports constitue un enjeu important, en particulier à Calais et dans quelques autres communes du territoire où les revenus des ménages sont beaucoup plus faibles** que la moyenne régionale.

Les potentiels de développement de l'énergie éolienne, géothermique et en biomasse sont importants dans le Calaisis.

D'autre part, la ville de Calais dispose d'un **important réseau de chaleur** alimenté au bois, gaz et fioul sur le quartier du Beau Marais qui dessert 4 500 logements, plusieurs groupes scolaires et des bâtiments communaux... Ce réseau se situe à proximité de la zone portuaire de Calais et de la zone Industrielle des Dunes qui comptent plusieurs gros producteurs d'énergie fatale qui pourrait être valorisée (scot).

Différentes sources d'ondes



Ondes électromagnétiques :

- Antennes relais
- Sites RTE*
- Lignes électriques RTE*

Voies de transport bruyantes dont le secteur significativement affecté par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure est de 100 à 300 m :

- voies routières
- voies ferroviaires

- Réseau routier
- Espace urbanisé

*RTE : réseau de transport d'électricité

Conception : AIRELE
Sources : DREAL NPDC, SIGALE NPDC,
© IGN Bd carto ©
SCoT_Enjeux_artificialisation.qgs
Date de réalisation : 8/9/2015



Le profil social du Littoral Nord (dont fait partie le Calaisis, avec Boulogne-sur-Mer et Dunkerque) est **comparable à la moyenne régionale** (rapport de l'INSEE intitulé « Diagnostic et Dynamiques » (tome 2 Fascicules Territoriaux)), : un quart des habitants vit en dessous du seuil de bas revenu et le revenu médian est proche de 16 000 € par unité de consommation.

Les contrastes internes au territoire sont marqués : les centres urbains présentent des niveaux de revenus faibles comme à Calais où le revenu médian n'excède pas 14 000 € par unité de consommation.

Le faible revenu des ménages étant facteur de précarité énergétique, l'enjeu de maîtrise des dépenses liées à l'énergie et aux transports est important.

À l'inverse, les niveaux de revenus sont plus élevés en périphérie des villes, en milieu périurbain (en particulier à l'Ouest de l'agglomération calaisienne)

: les ménages comportant deux actifs, suffisamment solvables pour acquérir un bien immobilier, ont tendance à s'éloigner des villes pour trouver un logement individuel et un cadre de vie de qualité. L'agglomération calaisienne est donc confrontée à un **repli démographique au profit des zones périurbaines**. Or, **l'indice de développement humain (IDH4) est plus favorable dans le secteur péri-urbain situé autour de Calais** où celui-ci dépasse 0,500, voire 0,600, pour une moyenne régionale de 0,483.

En matière de santé, **l'indice comparatif de mortalité est comparable à la moyenne régionale**. Avec un indice comparatif de mortalité de 130,3 pour les hommes et 120,7 pour les femmes, le territoire présente une mortalité corrigée des effets d'âge supérieure de 30,3 % pour les hommes et 20,7 % pour les femmes à la moyenne nationale (où l'ICM est de 100 par définition)(INSEE).

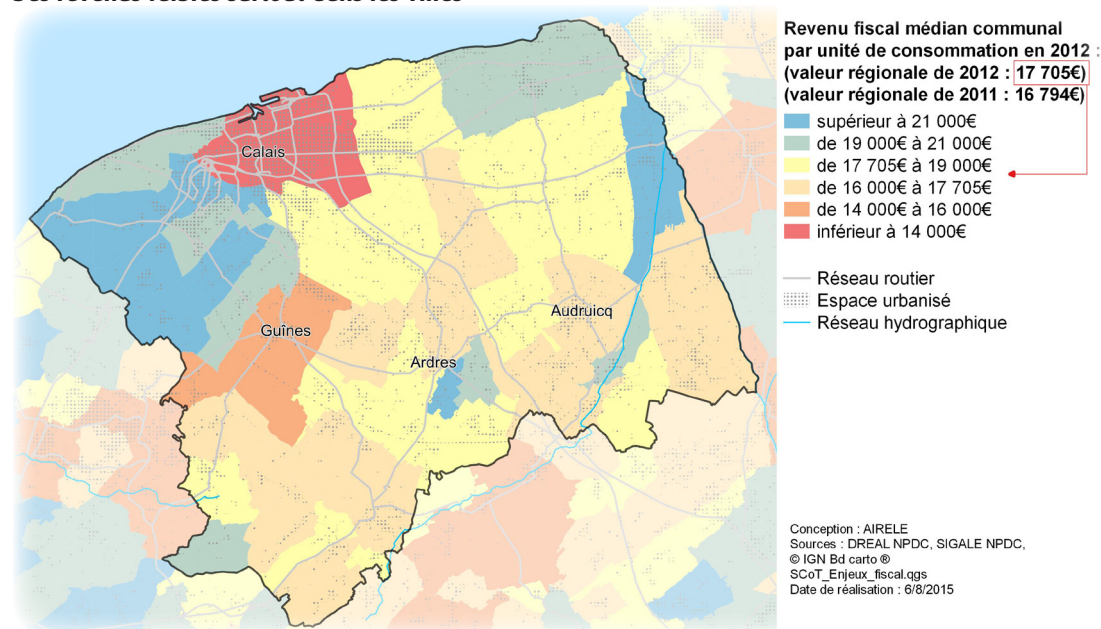
L'enjeu de santé est donc conséquent sur ce territoire. Or l'importance de ce qu'on appelle les déterminants économiques, sociaux, culturels et environnementaux, est primordiale (cf. chapitre Santé, sur les enjeux sanitaires en lien avec l'environnement). Les questions de santé environnement posent des problèmes souvent complexes car multifactoriels. Néanmoins, la préservation de la santé et la qualité de l'environnement sont intimement liées : un environnement de qualité contribue à préserver voire améliorer la santé.

Sources des données :

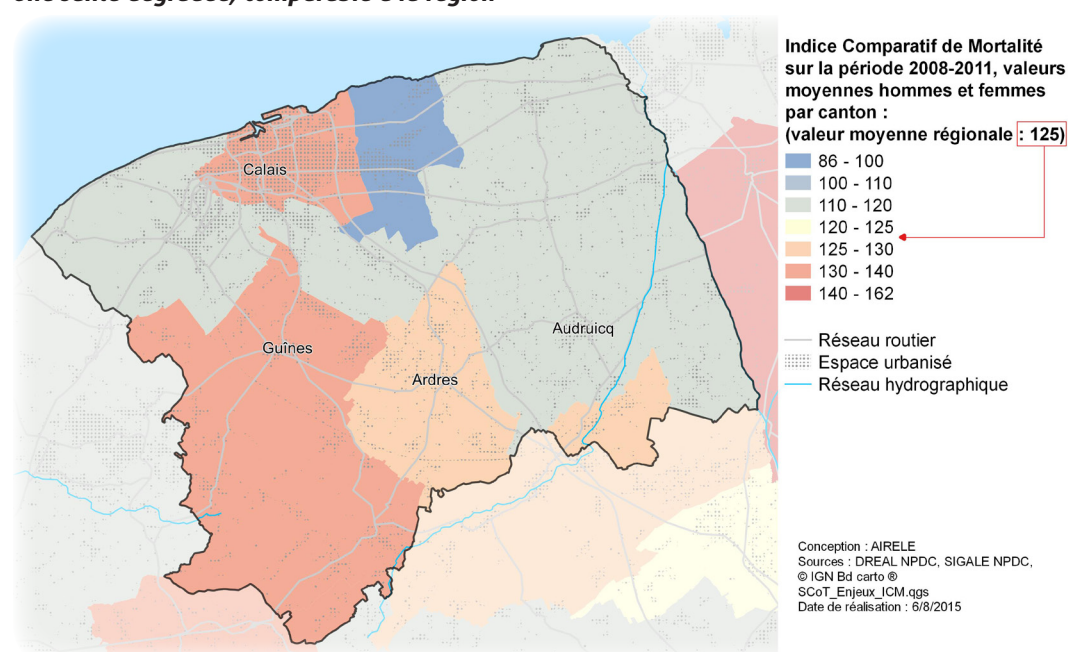
Les espaces du Nord Pas-de-Calais – Diagnostic et dynamiques – Tome 2 Fascicules territoriaux – INSEE 2014

Trajectoire socio-économique de la zone d'emploi de Calais – Direccte Nord Pas-de-Calais – Décembre 2014

Des revenus faibles surtout dans les villes



Une santé dégradée, comparable à la région





Enjeux transversaux de développement durable (suite)

Les enjeux par territoire

Calaisis

D'autre part, comme précisé dans le chapitre sol, le phénomène d'extension des zones périurbaines peu denses au détriment des cœurs d'agglomérations **interroge directement le devenir de l'organisation du territoire** : des lieux de résidences qui s'éloignent des emplois et des services (générant des déplacements automobiles plus nombreux et plus longs et la difficulté pour les pouvoirs publics de mettre en place des transports en commun efficaces), la spécialisation sociale des territoires s'accroît (certains quartiers des cœurs urbains connaissant une paupérisation, contrairement aux zones résidentielles de l'arrière-pays) au détriment de la mixité sociale. L'enjeu d'attractivité des villes est important à plusieurs égards (mixité sociale, diminution des GES, etc.).

Opportunités économiques

Situé sur la façade littorale entre Dunkerque et Boulogne-sur-Mer, le territoire de Calais dispose d'infrastructures favorables à son développement.

La zone est desservie par : le tunnel sous la Manche permettant de rejoindre l'Angleterre, notamment à grande vitesse via l'Eurostar et vers Londres, le port de Calais qui accueille des liaisons maritimes vers Douvres, les autoroutes A16 et A26, l'aéroport de Calais-Marck.

Son port et le tunnel sous la Manche lui permettent de tenir le premier rang national pour le trafic de voyageurs.

La spécialisation logistique, transport et industrie de haute technologie du Calaisis génère de nouvelles opportunités de développement économique (hub logistique européen, projet de port Calais 2015, plateforme multimodale Calais Premier, FabLab qui permet au public d'utiliser des imprimantes 3D par exemple, etc.). L'évolution des emplois doit être conciliée avec le respect du patrimoine environnemental et des aménités offertes par le littoral, ce qui nécessite une gestion coordonnée de l'aménagement économique du territoire.

En croissance démographique continue, le Calaisis compte 164 000 habitants en 2011, soit 4,1 % du poids total de la région. Le territoire est l'un des plus jeunes de la région avec 40,9 % de la population âgée de moins de 30 ans.

En 2011, 49 800 postes sont recensés sur le territoire, dont 4 400 emplois non-salariés. **Le Calaisis a récemment amorcé sa tertiarisation et se caractérise désormais par une proportion de services supérieure à la moyenne régionale** : 74,8 % des emplois sont recensés dans le tertiaire, soit 2,0 points de plus qu'en région.

Dans le secteur concurrentiel comptant 33 500 salariés, le commerce est le premier employeur du territoire. Les activités de services administratifs et de soutien comptent deux secteurs spécifiques et en croissance : les services aux bâtiments et aménagement paysager et les activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises (comprenant

notamment les emplois du siège de la société Eurotunnel, premier employeur privé du Calaisis).

Le développement du secteur des services, quant à lui, a été plus rapide dans le Calaisis que pour la moyenne régionale mais les gains d'emploi issus de la tertiarisation peinent à compenser les pertes dans les secteurs productifs.

Les activités économiques liées à la réhabilitation des friches, à la restauration de la qualité des eaux, à la gestion des risques, à la rénovation énergétique par exemple sont susceptibles de créer de nombreux emplois et opportunités.

Pour l'instant, les métiers liés à l'économie verdissante sont assez peu développés dans le Calaisis (4 854 emplois, soit 11,3 % pour une moyenne régionale de 18,2 %). On dénombre par ailleurs 504 emplois dans l'économie verte (INSEE - chiffres 2010).

L'amélioration de l'environnement est enfin un facteur d'amélioration de cadre de vie, et de renforcement de l'attractivité du territoire.

Source : Trajectoire socio-économique de la zone d'emploi de Valenciennes – Direccte Nord Pas-de-Calais – Décembre 2014



Moulin à Recques-sur-Hem

photo : CC - J.L. Bailleul

